

Cinq minutes avec Pierre Verlé



Auteur(s)
Pierre Verlé

Publié
20 Février 2019

Longue
2 m

Les marchés du crédit sont revenus à un régime plus proche de celui que nous avons connu durant la majeure partie de 2018

Quelles sont vos perspectives concernant les marchés du crédit en 2019 ?

Après un très bon début d'année, marqué par un arrêt de la réduction des liquidités observée en novembre et décembre 2018, les marchés du crédit sont revenus à un régime plus proche de celui que nous avons connu durant la majeure partie de 2018. Les marges de crédit sont serrées, ce qui était prévisible. En effet, les taux de défaut n'ont pas encore augmenté et, historiquement, les marges de crédit ont généralement reflété leurs niveaux (mais ce qui importe, c'est en fait le taux de défaut cumulé sur les cinq prochaines années).

Alors que nous avançons dans ce cycle du crédit déjà très long **nous nous attendons à une montée de l'aversion pour le risque et à une plus grande dispersion**. La distinction entre les segments jugés sûrs et ceux considérés comme risqués sur le marché devrait s'accroître, sachant que lorsqu'un émetteur cesse d'être perçu comme étant dénué de risque, les prix baissent et peuvent créer des rapports risque/rendement intéressants.

Nous remarquons également que la structure des marchés du crédit a connu de profonds bouleversements au cours des dernières années. En effet, si les banques dominaient l'activité de crédit au moment de la crise financière mondiale, ce sont aujourd'hui les acteurs « buy-side » (fonds de pension, collectivités locales, fondations, etc.) qui supportent la majorité du risque de crédit, principalement sous la forme d'ETF ou de fonds soumis à des contraintes proches des indicateurs de référence. Cette nouvelle donne devrait alimenter une plus forte volatilité au cours du prochain cycle baissier.

Dans ce contexte de fin de cycle, nous ne recommanderions pas d'acheter les marchés du crédit sans distinction. Cependant, **le cadre est très propice aux adeptes de la sélection de titres au cas par cas**. Comme la dispersion a vocation à perdurer, nous devrions maintenir un profil de risque globalement prudent et déployer du capital sur les franges des marchés, où la combinaison de l'aversion pour le risque et de la réduction de la liquidité créera des opportunités idiosyncratiques pour l'investisseur doté d'un mandat de gestion flexible. Que le marché reste inchangé ou connaisse un écartement des marges de crédit, nous sommes confiants dans notre capacité à identifier des moteurs de performance distincts, notamment au travers du portage, d'opportunités d'investissement spécifiques aussi bien pour des positions acheteuses que vendeuses, ainsi que des points d'entrée intéressants que pourraient offrir les pics de volatilité.

Pour en savoir plus :

[Carmignac Portfolio Unconstrained Credit](#)

[Carmignac Sécurité](#)

[Carmignac Portfolio Sécurité](#)

PRINCIPAUX RISQUES DE CARMIGNAC PORTFOLIO UNCONSTRAINED CREDIT

CRÉDIT : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.**TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **PERTE EN CAPITAL** : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à son prix d'achat.

RISQUE DE CHANGE : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

Cet article est destiné à des clients professionnels. Cet article ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. • En Belgique, cet article n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement.